



DIRECTIVES ANTICIPÉES (DA) DANS UN DEPARTEMENT HOSPITALIER DE GERIATRIE

M. Jaquier, D. Paillet, D. Turcas, F. Warmé, J. Choulat, P. Bertineau, L. Campana, P. Le Lous, M. Balahoczky, S. Pautex, G. B. Zulian
Département de Gériatrie, HUG, Genève, Suisse. mobile.equipe@hcuge.ch



INTRODUCTION :

« ...Si, demain je ne suis plus apte à prendre de décision concernant les soins et les traitements en cas de maladie ou d'accident, je peux aujourd'hui exprimer mes volontés en établissant mes directives anticipées... »

...Cadre Juridique Cantonal Genevois : 1987 la Loi K I 80 accorde une large place aux droits des patients. Dès 1996, l'alinéa 5.3 précise : ... « les DA rédigées par le patient avant qu'il ne devienne incapable de discernement, doivent être respectées par les professionnels de la santé s'ils interviennent dans une situation thérapeutique que le patient avait envisagée... ».

METHODE:

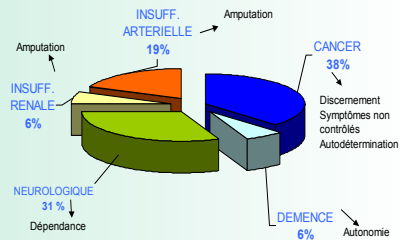
DONNEES PATIENTS : sur 320 admissions en 2002, réparties sur 2 unités de soins hospitaliers.

En collaboration avec l'équipe mobile d'antalgie et de soins palliatifs (EMASP), 15 DA sont rédigées avec des patients, tous dans une phase avancée d'une maladie évolutive.

Profil de ce groupe de patients : âge moyen 73 ans (53-90) H = 27% F = 73%

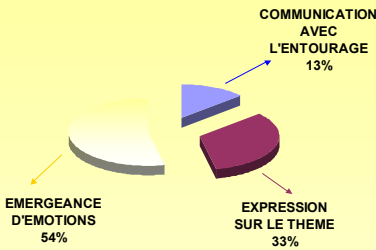
DONNEES SOIGNANTS : 24 questionnaires ouverts auprès des professionnels des 2 unités concernées : infirmières : 15, aides : 7, médecins : 2

CARACTERISTIQUES DES DEMANDES

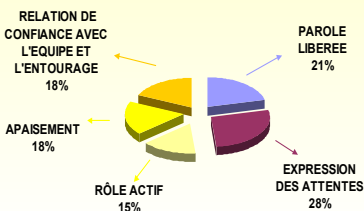


LES PATIENTS

DIFFICULTES



AVANTAGES

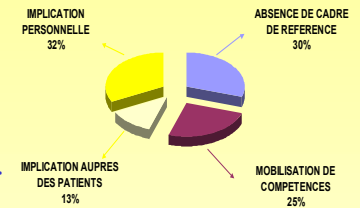


RESULTATS

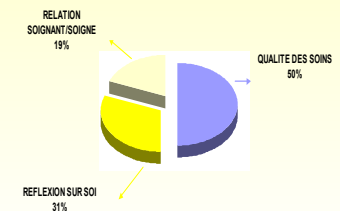
INFORMATION
 EXPRESSION DES VALEURS - NON-JUGEMENT
 RYTHME ADAPTE - DIALOGUE
 RESPONSABILITE
 RESPECT DU DROIT ET DE LA DIGNITE
 PARTENARIAT - QUALITE DES SOINS
 AUTONOMIE - INTEGRITE

LES SOIGNANTS

DIFFICULTES



AVANTAGES



CONCLUSIONS / PROPOSITIONS

La rédaction de DA éveille des émotions pour le patient, l'entourage et les soignants.

Elle implique l'expression autour de sujets « tabous », tels que : l'évolution de la maladie, la dépendance, la mort.

Les difficultés ressenties par chacun des acteurs, et les processus d'adaptation opérés favorisent la « Rencontre » au niveau personnel.

Les DA donnent un sens commun au projet d'accompagnement en Soins Palliatifs, basé sur l'autonomie du patient, et l'intégration de l'entourage.

Les rôles du patient, de l'entourage et des soignants sont interactifs et complémentaires.

Soutenir la diffusion de l'information auprès des patients et de leur entourage.

Responsabiliser les soignants (devoir / droit) et proposer des formations/actions autour de la rédaction des directives anticipées.